

Commission Consultative des services publics locaux

Séance plénière du 14 octobre 2013

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

ET LES RAPPORTS DES DELEGATAIRES VEOLIA, LYONNAISE DES EAUX, SAUR

Production et distribution d'eau potable

1. Production et distribution d'eau potable

La Commission tient en premier à souligner sa participation active à la réflexion stratégique lancée par le Grand Lyon en 2012 sur la définition des enjeux et des orientations pour le futur service public de l'eau potable. Elle se félicite que les propositions qu'elle a portées sur la politique tarifaire et la qualité de service dans sa contribution intitulée « Quel service public d'eau potable pour demain ? » aient été très largement reprises par le Grand Lyon.

La CCSPL note la stabilité des volumes consommés en 2012 (+0,7%), résultant à la fois d'une baisse des consommations individuelles et d'une augmentation du nombre d'abonnés.

La commission s'alarme de la **très forte dégradation du rendement du réseau** sur la délégation de **Givors-Grigny** qui est passé de 78% en 2011 à 63% en 2012. Cette dégradation est d'autant plus inacceptable que les explications fournies par le délégataire sont loin d'être satisfaisantes. Elle attend que le délégataire déploie les moyens nécessaires pour y remédier dans les plus brefs délais.

Après de nombreuses années d'attente, la commission souligne le fait que l'on dispose enfin d'une première estimation de la **consommation d'eau des bouches de lavage (1,5 M m³)**. Elle note que les résultats définitifs et consolidés de l'étude seront connus début 2014 et les attend avec impatience.

Concernant le **compte-rendu financier des délégataires**, la commission note qu'en 2012, les obligations de renouvellement sont bien assumées. Elle tient cependant à souligner que compte tenu de l'économie générale de ces anciens contrats de DSP, les taux de marge des délégataires en 2012 restent élevés (après retraitement du résultat de Veolia suite au changement de méthode comptable).

Enfin, concernant l'indice K d'indexation du prix de l'eau, la commission tient à souligner que son évolution est sensiblement plus élevée que l'inflation et qu'il conviendra de structurer un indice moins inflationniste dans le cadre du futur contrat de DSP.

2. Assainissement

La CCSPL prend acte du quasi achèvement de la mise aux normes des stations d'épurations : 99,9% des effluents sont traités dans des stations conformes à la fin de l'année 2012. Elle note le retard pris sur le chantier de la station de Saint-Germain-au-Mont d'Or du fait d'aléas géotechniques, station qui aurait dû être livrée en 2013. Elle prend acte du nouveau calendrier qui prévoit la mise en eau des nouvelles installations (prétraitement et filière temps de pluie) sur cette station en 2014.

Concernant la performance des stations, la commission note que quatre stations sont déclarées non-conformes fin 2012. Pour Meyzieu et Saint-Germain-au-Mont d'Or, il s'agit de stations qui ont fait ou vont faire l'objet de travaux de mise en conformité. Pour Pierre-Bénite, cela est dû à la casse de différents équipements au premier semestre 2012 (dû au gel) et pour la Feyssine, cela est dû au colmatage des dégrilleurs du fait de déchets divers et de dysfonctionnements au niveau de l'étape du dégrillage des effluents. Ces dysfonctionnements ont été depuis réparés. Malgré ces quatre cas, la commission tient à souligner la performance des stations qui reste excellente au global sur l'année 2012.